



PREMIER MINISTRE

**Centre
d'analyse
stratégique**

Travail - Emploi

Les difficultés d'insertion professionnelle des docteurs

Mohamed HARFI, Centre d'Analyse Stratégique

Journées de l'Économie

Lyon, 10 novembre 2011

www.strategie.gouv.fr

Pourquoi s'intéresser à la question de l'insertion des titulaires de doctorat

- Économie de la connaissance, compétitivité / capacités de recherche et d'innovation / Ressources financières et humaines
- le Doctorat dans le système Licence-Master-Doctorat / espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Image de la science et de la recherche auprès des jeunes / désaffection des jeunes pour la formation doctorale ? / qualité des recrutements à venir ;
- Image internationale de la formation doctorale en France / qualité des coopérations scientifiques internationales

Pourquoi s'intéresser à la question de l'insertion des titulaires de doctorat

- Projet sur les carrières des titulaires de doctorat (CTD)
www.oecd.org/sti/ctd
- Objectif: Information statistique harmonisée sur la démographie, le parcours éducatif, le marché du travail, l'emploi et la mobilité des docteurs
- Un projet tripartite OCDE/Eurostat/UNESCO initié en 2004 par l'OCDE et un groupe d'experts, représentant les bureaux statistiques nationaux
- Une collecte de données pilote en 2005 (7 pays), et en 2007 à grande échelle (25 pays). La France ne participe pas!

En France, le marché du travail des docteurs est déséquilibré

- Une insertion professionnelle globalement plus faible que celle des diplômés de niveau bac+5

Taux de chômage en France des titulaires de doctorat, trois ans après l'obtention du diplôme

	1997	1999	2001	2004	2007
All doctorate holders	8	7	7	11	10
Of which: doctorate holders having received:					
- CIFRE contracts	3	6		6	6
- Research grants		9		9	6
Engineering school graduates	5	2	2	6	4
Holders of a DESS (1)	10	7	5	11	7

Source: Céreq surveys, situation of doctorate holders three years after graduation in 1994, 1996, 1998, 2001 and 2004.

En France, le marché du travail des docteurs est déséquilibré

Taux de chômage trois fois supérieur à celui des pays de l'OCDE

Taux de chômage en 2006 des titulaires de Doctorat par année d'obtention du diplôme (en %)

	2002	2003	2004	2005	2006	1990-2006
Autriche	1.9	2.0	4.2	3.7	7.2	2.4
Belgique	2.9	3.8	5.7	12.8		2.8
Bulgarie	1.2	0.6	0.0	2.7	1.2	1.1
Chypre	0.0	0.0	0.0	0.0	6.7	1.2
Danemark	0.9	3.2	2.7	4.2		1.7
Espagne	1.0	2.3	1.9	2.9	9.5	2.0
Finlande	2.5	2.1	3.2	3.5		2.5
Allemagne	1.3	4.1	3.5	2.5	7.3	2.6
Lituanie	0.0	2.8	0.0	0.9	0.0	0.6
Pologne	0.0	0.2	0.4	1.0	6.1	1.1
Portugal	1.3	1.8	0.4	0.4		0.5
Suède	2.3	2.6	3.5	4.0	4.9	2.2
Etats-Unis	0.9	1.8	1.2	1.5		1.1

Source: OECD, 2009, OECD/UNESCO Institute for Statistics/Eurostat data collection on careers of doctorate holders.

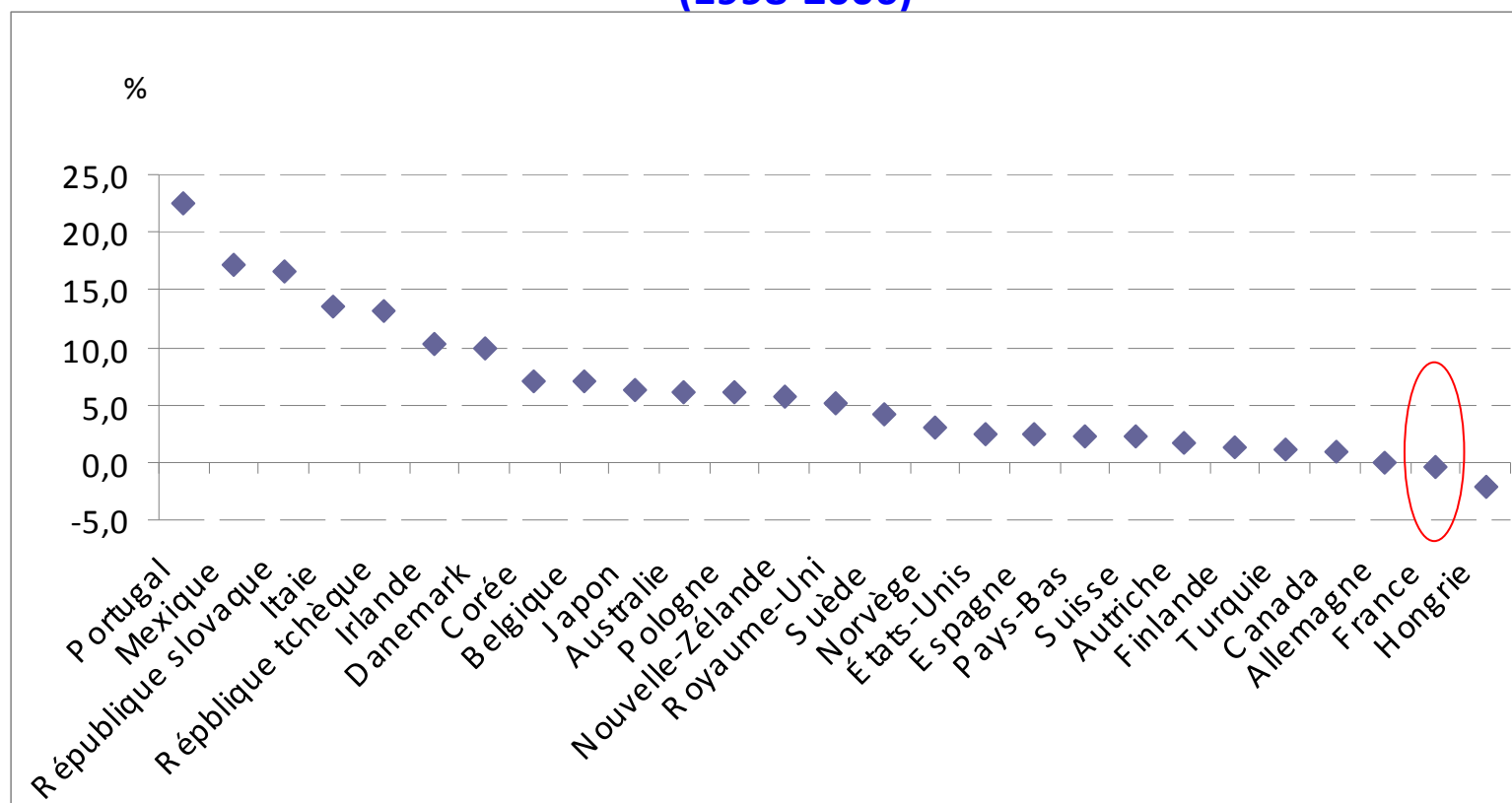
Comment expliquer ces écarts ?

- La France produit-elle trop de diplômés ?
- Qu'en est-il de l'insertion dans le secteur privé ?
- Le niveau élevé du taux de chômage en France traduit-il une inadéquation entre structure des diplômés par groupes de disciplines et besoins du marché du travail ?
- La bonne insertion des docteurs dans les autres pays de l'OCDE s'accompagne-t-elle d'une plus grande précarité de l'emploi ou d'une déqualification ?

Le chômage des docteurs en France n'est pas lié à une « surproduction » globale de diplômés

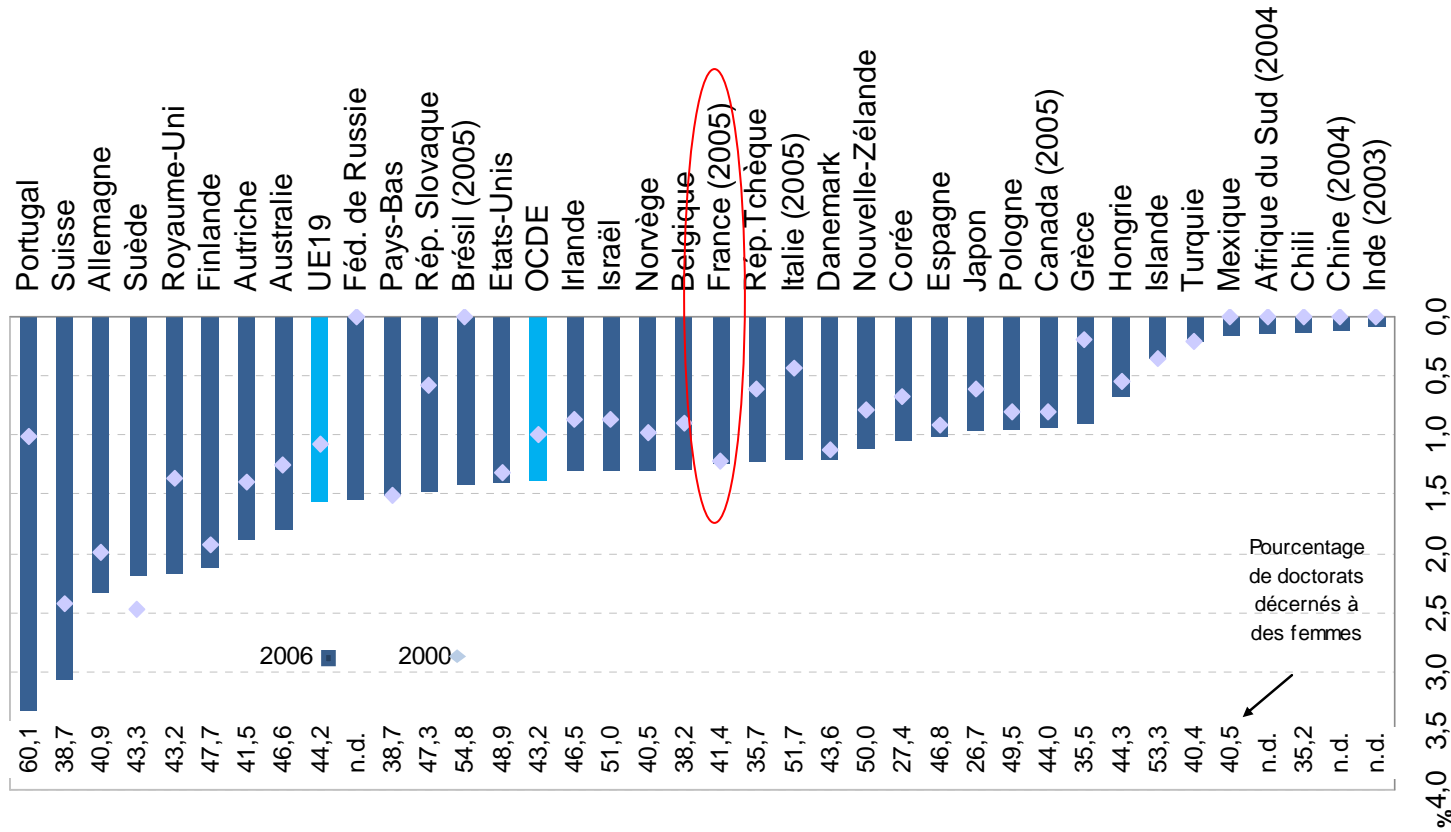
- OCDE : 200 000 diplômes délivrés en 2006 (+ 40 % qu'en 1998)
- La France (6 %) en 5^{ème} place (Japon, Royaume-Uni, Allemagne et USA)

Taux de croissance annuel moyen du nombre de diplômes de doctorat délivrés (1998-2006)



Le chômage des docteurs en France n'est pas lié à une « surproduction » globale de diplômés

Taux d'obtention des doctorats en % de la classe d'âge (correspondante)
2000 et 2006



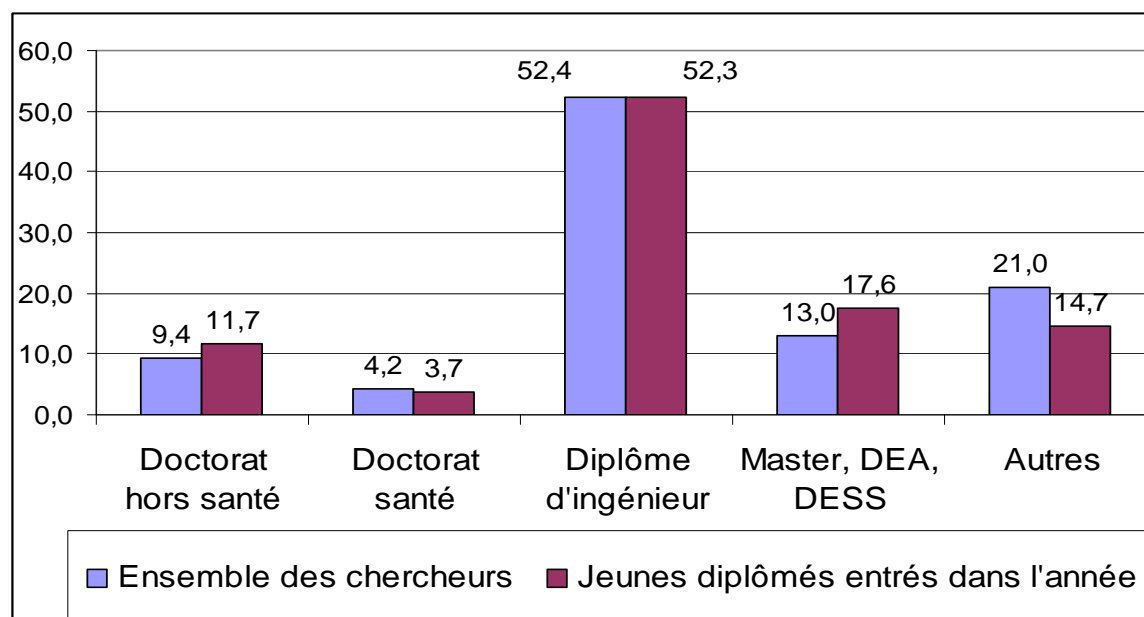
Le nombre d'emplois de chercheurs dans le secteur privé reste structurellement faible

- Moins recrutés sur la fonction recherche dans le secteur privé (moins d'un docteur sur deux)
- Même pour la fonction recherche, les entreprises privilégient les profils d'ingénieurs
- Comparée aux autres pays de l'OCDE, la faible insertion en entreprise (fonction recherche) en France est due en partie à un sous-investissement en R & D privée

Le poids des docteurs dans la R&D du secteur privé reste structurellement faible

204 000 chercheurs (ETP) en 2005 contre 152 000 en 1999, soit une croissance de + 30 %, qui n'a pas bénéficié de manière significative aux docteurs.

Les chercheurs en entreprise en France selon le diplôme le plus élevé (2007, en %)



Source : « L'état des lieux de l'emploi scientifique en France », Observatoire de l'emploi scientifique, Rapport 2009, MESR.

Certaines disciplines concentrent davantage les difficultés d'insertion

- **Pas de clivage Sciences versus SHS**
- **Chômage plus faible que la moyenne** : « Droit, économie et management » (8 %, Dépendance du secteur privé, 48% ; 50% hors recherche) et « mécanique, électronique, informatique et sciences de l'ingénieur » (6 % ; dépendance du secteur privé, 58% ; hors recherche, 70%).
- **Proche de la moyenne** : « **Mathématiques et Physique** » (9 %) et « **Sciences de la vie et de la terre** » (10 %). (Dépendance du secteur public, respectivement près de 60 % et 47 %), emploi hors recherche 30 % et 26 %).
- **Supérieur à la moyenne** : « **Chimie** » (16 %, un tiers emploi hors recherche). « **Lettres et sciences humaines** » (11 %, près de 50 % hors recherche, dépendance du secteur public 75 %)
- **Disciplines dont le taux de chômage est supérieur ou égal à la moyenne** (« Lettres et sciences humaines », « Chimie » et « Sciences de la vie et de la terre ») **représentent 55 % des diplômés**

La bonne insertion des docteurs dans les autres pays de l'OCDE s'accompagne d'une plus forte proportion d'emplois en CDD

- **Plus de 60 % en CDD cinq ans après l'obtention du diplôme en République Tchèque, 45 % en Allemagne, en Belgique, en Espagne** (20 % pour l'ensemble des salariés)
- **Aux États-unis, très forte proportion de CDD pour les docteurs récemment diplômés** (un docteur sur deux en 2006, quatre fois supérieure aux années 1970, 12 % en 1972).
- **En France, un peu plus d'un docteur (diplômé en 2004) sur quatre était en CDD en 2007**, soit dix points de plus en dix ans
- Pas de lien significatif entre taux de chômage et proportion des docteurs en CDD

Pour une meilleure régulation de l'offre de formation doctorale et un renforcement de l'accompagnement des docteurs

- Améliorer l'information des établissements et des étudiants (besoins de recrutements et insertion)
- Réaffirmer le rôle central des PRES dans leur rôle de coordination et de régulation de l'offre de formation doctorale (délivrance des diplômes ; moyens de financement ...)
- Associer davantage les grandes écoles aux formations doctorales
- Améliorer la proportion de thèses financées (in contrat avec les universités ; financement en contrepartie d'un engagement de demeurer quelques années dans l'entreprise (PME))
- Reconnaître le Doctorat dans les conventions collectives (grilles salariales, article L.411-4 du code de la recherche, prévoit la convocation de commissions composées des parties signataires aux conventions collectives pour discuter « des conditions de la reconnaissance (...) du titre de docteur »)